

Aerosuisse demande une stratégie claire pour la politique aéronautique de la Suisse

Aerosuisse, Fédération faîtière de l'aéronautique et de l'aérospatiale, approuve l'orientation générale du nouveau rapport du Conseil fédéral sur la politique aéronautique de la Suisse tout en réclamant une stratégie claire et des mesures en conséquence. La conseillère fédérale Doris Leuthard a exposé aujourd'hui ses réflexions sur les opportunités et les enjeux actuels de la politique aéronautique devant un parterre bien garni au Musée suisse des transports de Lucerne.

Dans les aéroports nationaux suisses, les limites de capacité sont déjà atteintes aux heures de pointe. Or, face à la mobilité croissante de la population suisse, la demande de transport aérien – à l'instar des autres transports publics et privés – est en hausse constante. Aerosuisse demande donc que le rapport sur la politique aéronautique s'accompagne d'un plan d'action sous forme de programme politique, associé à des mesures et à des priorités clairement définies.

Imposer des minima concernant les capacités et aux horaires d'exploitation

Paul Kurrus, président d'Aerosuisse, s'exprime sur ce point : « Nous demandons que des minima concernant les capacités et les horaires d'exploitation des aéroports nationaux soient inscrits dans le Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA) ». Déjà revues à la baisse ces dernières années, les capacités aéroportuaires ne doivent pas continuer à diminuer. Elles doivent au contraire pouvoir évoluer en fonction de la demande. Les horaires d'exploitation en vigueur dans les aéroports nationaux doivent impérativement être préservés.

Des conditions-cadres compétitives

« La Confédération doit avant tout veiller à créer des conditions-cadres compétitives qui permettent au secteur aérien de pérenniser les liaisons aériennes avec l'étranger dans un environnement international exigeant tout en se développant en fonction de la demande », poursuit Paul Kurrus. Parmi les éléments nécessaires figurent des structures de coûts compétitives, une faible charge administrative, des procédures d'autorisation accélérées et l'alignement des conditions-cadres sur les normes internationales tout en utilisant la marge de manœuvre nationale laissée par la loi. « C'est la seule façon pour la Suisse de conserver et de faire évoluer son statut actuel face à une concurrence internationale exacerbée. « Le secteur aérien représente tout de même une valeur ajoutée annuelle de plus de 30 milliards de francs et plus de 180 000 emplois », précise Paul Kurrus. Les conditions nécessaires à la formation de la relève aéronautique doivent également être établies à long terme.

Le même traitement pour tous les modes de transport

Aerosuisse est pleinement consciente de la nécessité de limiter les impacts négatifs, tant sur le plan local que mondial, afin de pérenniser le système de transport aérien. En ce qui concerne les mesures applicables à la limitation du bruit, il convient de prendre en considération les principes de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). La protection contre le bruit ne concerne pas uniquement les aéroports, les services de la navigation aérienne et les compagnies aériennes mais aussi l'aménagement du territoire. Aerosuisse demande par ailleurs que le même traitement soit applicable à tous les modes de transport quant à la détermination de valeurs limites d'exposition au bruit.

Déplacement de l'aviation d'affaires

En raison des problèmes de capacités précités, l'aviation d'affaire (Business Aviation) tend à être évincée des aérodromes nationaux. En tant que réserves stratégiques, les aérodromes militaires devraient selon Aerosuisse pouvoir accueillir rapidement à l'aviation d'affaires. Il convient pour cela d'ancrer dans le PSIA la nécessité d'assurer l'entretien de l'aérodrome de Dübendorf et d'autres aérodromes militaires en tant qu'infrastructures permettant l'évolution de ce mode de transport aérien qui revêt un intérêt majeur pour l'économie suisse. Une dissociation des modes de transport aérien doit également être envisagée pour la région genevoise.

Remise de l'Award Aerosuisse 2015 à Bertrand Piccard et André Borschberg

Le Forum de l'aéronautique et de l'aérospatiale a aussi donné lieu à la remise de l'Award Aerosuisse 2015 par lequel la Fédération faîtière de l'aéronautique et de l'aérospatiale récompense les prouesses exemplaires de personnes physiques ou morales en faveur de l'aéronautique et de l'aérospatiale suisses. L'Award 2015 rend hommage aux fondateurs, forces motrices et pilotes de Solarimpulse que sont Bertrand Piccard et André Borschberg. Paul Kurrus, président d'Aerosuisse, a remis cette distinction à André Borschberg en présence de la conseillère fédérale Doris Leuthard.

Fondée en 1968 en qualité de fédération faîtière, AEROSUISSE défend les intérêts de l'aéronautique et de l'aérospatiale suisses et veille à préserver leurs moyens d'existence. Elle exerce son influence sur la législation dans ces deux domaines. AEROSUISSE regroupe aujourd'hui 144 entreprises et organisations : compagnies aériennes de lignes et de charters, aéroports nationaux et régionaux, aérodromes, sociétés d'assistance au sol, contrôle de la navigation aérienne, Forces Aériennes Suisses, entreprises de maintenance, fabricants d'avions et de composants, entreprises de l'industrie aérospatiale, écoles de pilotage, entreprises de services tournées vers l'aéronautique ainsi que toutes les associations importantes de l'aéronautique et de l'aérospatiale suisses.

Contact : Paul Kurrus, Président d'AEROSUISSE, Téléphone 079 320 90 04